



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture**

**COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

CGRFA/WG-PGR-10/21/REPORT

**Dixième session du Groupe de
travail technique
intergouvernemental sur les
ressources phytogénétiques
pour l'alimentation et
l'agriculture**

22-24 juin 2021

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA DIXIÈME SESSION
DU
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

22-24 juin 2021

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2021**

Les documents relatifs à la dixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/itwg/10th/en/>

Il est également possible de se les procurer auprès du:
Secrétaire du Groupe de travail technique intergouvernemental
sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Division de la production végétale et de la protection des plantes
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
ITWG-PRGFA@fao.org

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

		<i>Paragraphes</i>
I.	Introduction	1-3
II.	Ouverture de la session et élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur	4-9
III.	Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	10-20
IV.	Cadre mondial pour la conservation <i>in situ</i> et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	21-25
V.	Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	26-27
VI.	Situation et tendances en matière de politiques sur les semences	28-32
VII.	Préparation du <i>troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	33-37
VIII.	Accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	38-45
IX.	«Information de séquençage numérique» concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	46-50
X.	Rôle des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	51-59
XI.	Examen des travaux sur les biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	60-64
XII.	Organisation des futures activités intersessions de la Commission – Solutions possibles	65-70
XIII.	Coopération avec des organisations et des instruments internationaux	71-72
XIV.	Déclarations de clôture	73-74

Annexes

- A. Ordre du jour de la dixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- B. Liste des documents
- C. Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa dix-septième session ordinaire

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques (dénommé ci-après le «Groupe de travail») a tenu sa dixième session à Rome (Italie) du 22 au 24 juin 2021. La liste des membres et des suppléants du Groupe de travail figure à l'annexe C. On trouvera la liste des délégués et des observateurs sur le site web du Groupe de travail¹.

2. La réunion s'est exceptionnellement déroulée à distance en raison de la pandémie mondiale de covid-19 et des préoccupations et contraintes liées à la santé publique qui en découlent. Cette décision a été prise à l'issue de consultations menées par le Bureau de la Commission au sujet des modalités relatives à la tenue de la réunion en visioconférence, lesquelles ont été approuvées par les membres du Groupe de travail.

3. Avant le début des délibérations, le Groupe de travail a confirmé que la session en visioconférence constituait une session ordinaire officielle. Il est convenu, aux fins de la conduite de la session, de procéder conformément à ses règles et usages habituels et de suspendre l'application de toute règle susceptible d'être incompatible avec la tenue de la session en visioconférence. Le Groupe est également convenu d'appliquer toute procédure spéciale ou modalité de travail modifiée nécessaire au bon déroulement de la réunion. Le Groupe de travail a noté que la date à laquelle certains documents rédigés en prévision de la réunion avaient été publiés avait laissé peu de temps pour les examiner et mener des consultations régionales, et il a demandé que les documents soient mis à disposition plus longtemps avant les réunions.

II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU (DES) VICE-PRÉSIDENT(S) ET DU RAPPORTEUR

4. M^{me} Katlyn Scholl (États-Unis d'Amérique), Présidente de la dixième session du Groupe de travail, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs.

5. M. Jingyuan Xia, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a insisté sur l'importance que revêtent les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) pour la mise en œuvre du Programme 2030 et a souligné que ces ressources étaient indispensables à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations et à la résilience des systèmes de production face aux catastrophes d'ordre environnemental. Il a indiqué qu'une approche systémique devait être adoptée autour de deux stratégies clés: l'«optimisation», qui consiste à tirer le meilleur parti de la structure, des caractéristiques fonctionnelles et des services relatifs aux systèmes de culture en associant des composantes clés et en adoptant de nouvelles technologies, et la «minimisation», qui consiste à réduire autant que possible les pertes de récolte dues aux ravageurs, le risque résiduel découlant de l'utilisation inappropriée de pesticides chimiques et la pollution de l'environnement causée par l'usage abusif d'engrais chimiques. Il a également souligné que les RPGAA étaient l'élément déterminant sans lequel il était impossible d'exploiter pleinement les solutions permettant de nourrir le monde et de renforcer les «approches fondées sur l'optimisation et la minimisation». M. Xia a conclu en remerciant les Membres d'avoir continué à s'acquitter de leurs tâches dans les circonstances difficiles de la pandémie de covid-19.

6. M^{me} Irene Hoffmann, Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (dénommée ci-après «la Commission»), a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Elle a rappelé les résultats obtenus par le Groupe de travail s'agissant de l'utilisation durable et de la conservation des RPGAA et a souligné l'importance du rôle joué par les Membres de la Commission dans l'évaluation de la situation mondiale des RPGAA et l'élaboration de politiques mondiales en réponse aux lacunes et aux besoins constatés. Elle a également souligné le rôle essentiel joué par les pays dans la mise en œuvre de politiques mondiales et le suivi de l'impact de ces politiques. M^{me} Hoffmann a invité le Groupe de travail à fournir des orientations sur le rôle des RPGAA dans l'adaptation au changement climatique et

¹ <http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/itwg/10th/en/>.

l'atténuation de ses effets, ainsi que sur le rôle des biotechnologies et de la bioinformatique, de l'«information de séquençage numérique» et de l'accès aux RPGAA et du partage des avantages qui en découlent, dans la conservation et l'utilisation durable des RPGAA.

7. La Présidente sortante a informé le Groupe de travail que, conformément aux dispositions de l'article III du Statut du Groupe de travail, le Costa Rica, la République démocratique du Congo et la Suède (en remplacement de la Jamaïque, de l'Algérie et de la Géorgie, respectivement) participeront à la session en qualité de Membres.

8. Le Groupe de travail a élu M. Godfrey Mwila (Zambie) président. M^{me} Aluana Gonçalves de Abreu (Brésil), M^{me} Neveen Abdel Fattah Hassan (Égypte), M^{me} Pratibha Brahmi (Inde), M. Christian Eigenmann (Suisse) et M. Mark Freeman (États-Unis d'Amérique) ont été élus vice-présidents. M. Eigenmann a été élu rapporteur.

9. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe A.

III. MISE EN ŒUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

10. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*² et a pris note du document d'information intitulé *Strengthening cooperation among global information systems on plant genetic resources for food and agriculture* (Renforcement de la coopération entre les systèmes mondiaux d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture)³. Le Groupe de travail a félicité la FAO pour le soutien permanent apporté aux pays dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial). Il a en particulier salué le travail effectué par la FAO en association avec des organisations, réseaux et parties prenantes divers et a encouragé l'Organisation à continuer à soutenir les pays par la voie de partenariats et de collaborations avec des organisations internationales dotées de compétences techniques utiles. Le Groupe de travail également noté qu'il fallait réorganiser les priorités en ce qui concerne les RPGAA.

Conservation *in situ* et gestion à l'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

11. Le Groupe de travail a félicité la FAO pour ses initiatives visant à conserver et à promouvoir la diversité des plantes cultivées, notamment les initiatives soutenues par le Fonds pour l'environnement mondial et l'Union européenne et celles mises en œuvre en coopération avec de nombreux pays et organisations internationales partenaires.

12. Soulignant que la conservation *in situ*, la gestion à l'exploitation et la conservation *ex situ* des RPGAA sont des formes complémentaires de conservation, le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'apporter un soutien aux pays, notamment pour l'élaboration ou la révision de leurs plans nationaux pour la conservation et l'utilisation durable des variétés utilisées par les agriculteurs et des variétés locales, en tenant compte des *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales* publiées par la Commission⁴.

13. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO et aux donateurs de continuer à aider les pays à assurer la conservation *in situ* et à l'exploitation des RPGAA, et de renforcer les liens et la complémentarité entre les conservations *ex situ* et *in situ*. Il a recommandé également à la Commission d'inviter les donateurs à accroître le financement de la recherche fondamentale sur la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées.

² CGRFA/WG-PGR-10/21/2.

³ CGRFA/WG-PGR-10/21/2/Inf.1 (en anglais).

⁴ FAO. 2019. *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales*. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA5601FR>).

Conservation *ex situ* des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

14. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter la FAO à continuer d'aider les pays à gérer des banques de gènes afin d'assurer la continuité des opérations de collecte, de conservation, de caractérisation, d'évaluation et de distribution du matériel génétique des plantes cultivées. Il a noté que, pour fournir ce soutien, la FAO devrait coopérer avec les organisations internationales compétentes.

Utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Renforcement des systèmes semenciers

15. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de continuer d'aider les pays, en collaboration avec les organisations internationales compétentes et dans le cadre de partenariats lorsque c'est possible, à renforcer les systèmes semenciers nationaux, y compris la sélection des plantes, afin d'assurer la fourniture de semences et de matériel de plantation de qualité, aux petits exploitants agricoles en particulier.

16. Le Groupe de travail a recommandé en outre à la Commission d'appeler les donateurs à aider les pays, sur demande, à réviser, élaborer et mettre en œuvre leurs politiques nationales en matière de semences.

Renforcement des capacités de sélection végétale

17. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de continuer d'aider les pays, en étroite coordination avec le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité), et en partenariat, y compris par l'intermédiaire du Centre mixte FAO/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), aux fins du renforcement de leurs capacités d'amélioration des plantes cultivées et, en particulier, dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et de l'article 6 du Traité.

Renforcement durable des capacités institutionnelles et humaines
Stratégies nationales

18. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'appeler à mobiliser des fonds extrabudgétaires pour aider les pays à mettre en œuvre le deuxième Plan d'action mondial et, à cette fin, à élaborer leurs stratégies nationales sur les RPGAA et à les appliquer, en étroite coordination avec le Traité et dans le cadre de sa stratégie de financement.

Système mondial d'information et d'alerte rapide

19. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de continuer de rendre compte chaque année, par l'intermédiaire du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS), des progrès réalisés s'agissant de la composante de la cible 2.5 des objectifs de développement durable (ODD) ayant trait aux végétaux et de communiquer les résultats au Groupe de travail et à la Commission.

20. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction le rapport clarifiant les rôles des trois systèmes mondiaux d'information sur les RPGAA – WIEWS, le Système mondial d'information (GLIS) et Genesys – et a recommandé à la Commission d'inviter la FAO à poursuivre le développement du portail WIEWS tout en renforçant la coopération avec les autres systèmes d'information afin d'éviter les doubles emplois et de faciliter l'établissement des rapports par les pays.

IV. CADRE MONDIAL POUR LA CONSERVATION *IN SITU* ET LA GESTION A L'EXPLOITATION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

21. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Vers un cadre mondial pour la conservation in situ et la gestion à l'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁵. Il a pris note du projet de rapport sur le premier colloque international multipartite sur les RPGAA (en anglais)⁶. Le Groupe de travail a félicité la FAO pour l'organisation réussie de ce colloque et la qualité des exposés.
22. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de parachever, publier et distribuer le rapport sur le colloque. Il a également recommandé à la Commission de demander à la FAO d'organiser régulièrement, pour autant que des ressources soient disponibles, des colloques en ligne sur la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA, en collaboration avec le Secrétariat du Traité et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le Groupe de travail a en outre recommandé à la FAO de souligner, dans le rapport de la réunion: i) l'importance de la rémunération des services écosystémiques comme outil possible pour reconnaître et récompenser la contribution des agriculteurs à la conservation des RPGAA et au maintien de la diversité des plantes cultivées; ii) le besoin d'établir des cadres et des politiques adéquats aux fins du financement durable de la conservation *in situ* et sur le lieu d'exploitation; iii) l'importance des banques de semences communautaires.
23. Le Groupe de travail a recommandé que les futurs colloques et webinaires combler le manque d'informations relatives à la taxonomie, à la biologie reproductive et aux caractères économiquement importants d'un grand nombre d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Les futurs colloques pourraient également se tenir à distance et apporter des contributions utiles à la lutte contre les pertes de RPGAA dues aux catastrophes naturelles et à d'autres difficultés, notamment des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments dans les zones protégées, et traiter de la nécessité de sauvegarder ces ressources dans des installations de conservation *ex situ*.
24. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de prier la FAO de donner plus de précisions sur les mesures qui peuvent être envisagées pour combler le manque d'informations sur les plantes sauvages apparentées afin de perfectionner la conservation *in situ*, et notamment sur la possibilité d'aider les pays, s'ils en font la demande, à créer des inventaires nationaux des plantes sauvages apparentées. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'évaluer l'utilisation, par les praticiens, des *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales*⁷ et des *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments*⁸ et de réfléchir à des moyens d'accroître encore davantage leur utilité et leur application.
25. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'organiser une série de webinaires pour soutenir la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et des articles 5 et 6 du Traité.

⁵ CGRFA/WG-PGR-10/21/2.1.

⁶ CGRFA/WG-PGR-10/21/2.1/Inf.1 (en anglais).

⁷ FAO. 2019. *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales*. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA5601FR>).

⁸ www.fao.org/3/a-i7788f.pdf.

V. MISE EN ŒUVRE DES NORMES APPLICABLES AUX BANQUES DE GÈNES INTÉRESSANT LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

26. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁹. Il a également examiné le document d'information intitulé *Draft Practical Guides for the Application of the Genebank Standards for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (projets de guides pratiques sur l'utilisation des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture)¹⁰. Le Groupe de travail a reconnu l'importance des trois projets de guides pratiques pour l'amélioration de la conservation *ex situ* dans les banques de gènes. Il a demandé à la FAO de prendre en considération les autres observations écrites, qui seront soumises au Secrétariat pour le 15 août 2021 au plus tard, et de réviser les guides pratiques afin qu'ils soient examinés par la Commission.

27. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de publier la version finale des trois guides pratiques sur l'utilisation des Normes applicables aux banques de gènes et de la diffuser auprès des décideurs, des professionnels et des autres parties prenantes concernées. Il a également demandé à la FAO d'élaborer d'autres guides pratiques autonomes, en particulier pour la conservation dans des banques de gènes des espèces qui produisent des semences récalcitrantes et pour la cryoconservation.

VI. SITUATION ET TENDANCES EN MATIÈRE DE POLITIQUES SUR LES SEMENCES

28. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Effets des politiques, législations et réglementations relatives aux semences*¹¹ et a pris note de l'étude sur l'effet de la mise en œuvre de la législation relative aux semences sur la diversité des RPGAA¹².

29. Le Groupe de travail a constaté que différents types de systèmes semenciers, communément appelés «systèmes semenciers formels», «systèmes semenciers informels» ou «systèmes semenciers des agriculteurs», coexistaient dans de nombreux pays. Il a également noté qu'il n'était pas toujours possible d'établir une distinction claire entre ces systèmes car ils font partie d'un ensemble.

30. De l'avis du Groupe de travail, l'étude donnerait à penser que différents systèmes semenciers pourraient contribuer à la diversité des RPGAA. Le Groupe de travail a donc recommandé à la Commission d'inviter les pays à développer des systèmes semenciers de manière intégrée et inclusive, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA.

31. Le Groupe de travail a recommandé également à la Commission de demander à la FAO de continuer d'aider les pays à élaborer ou à réviser leur politique nationale en matière de semences, comme il convient et en fonction de leur situation, en tenant compte des dispositions du *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale* de la Commission¹³.

32. Le Groupe de travail a noté que de multiples facteurs pouvaient influencer directement ou indirectement sur la diversité des RPGAA et a recommandé que les recherches futures se concentrent sur ces différents facteurs, qui ont un impact sur la capacité des agriculteurs d'accéder à des variétés suffisantes, abordables, diversifiées et adaptées aux conditions locales, y compris des variétés des agriculteurs/variétés locales.

⁹ CGRFA/WG-PGR-10/21/2.2.

¹⁰ CGRFA/WG-PGR-10/21/2.2/Inf.1 (en anglais).

¹¹ CGRFA/WG-PGR-10/21/3.

¹² CGRFA/WG-PGR-10/21/3/Inf.1 (en anglais).

¹³ FAO. 2015. *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale*. (Également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/i4916f/i4916f.pdf>).

VII. PRÉPARATION DU TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

33. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé «Préparation du *troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*»¹⁴ et pris note du document d'information intitulé «Préparation des rapports nationaux pour le troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde»¹⁵.

34. Le Groupe de travail a examiné et modifié la version révisée de la liste d'études thématiques de référence proposées, telle qu'elle figure à l'*annexe I* du document portant la cote CGRFA/WG-PGR-10/21/4 CORR.1, afin qu'elle soit examinée par la Commission. Il a recommandé de réviser les résumés des études thématiques de référence proposées afin que les chapitres du troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le «troisième rapport») auxquels chacune d'entre elles contribue soient plus clairement indiqués. Par ailleurs, chaque résumé devrait être réorganisé en trois parties: objet, contenu et contribution au troisième rapport. Le Groupe de travail a également recommandé de restreindre la portée des études thématiques de référence sur le changement climatique et la nutrition à certains aspects techniques ayant des incidences pratiques sur les RPGAA, de manière à compléter les informations communiquées par les pays en évitant de mener des activités déjà effectuées dans le cadre d'autres organisations et instruments multilatéraux. Le Groupe de travail a réfléchi à l'éventualité d'inclure des études thématiques de référence au sujet des conclusions scientifiques relatives à la contribution des RPGAA à la durabilité des systèmes alimentaires et du partage des avantages non monétaires qui découlent de l'utilisation de celles-ci.

35. Le Groupe de travail a noté que, par rapport aux deux dernières évaluations mondiales des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le nombre de pays qui avaient communiqué les informations nécessaires pour les besoins de l'élaboration du troisième rapport restait trop faible pour que l'évaluation couvre suffisamment d'États. Il a recommandé à la Commission de demander à la FAO de continuer d'aider les pays à communiquer des informations en vue de l'élaboration du troisième rapport et de repousser au 31 décembre 2021 la date limite de présentation des rapports nationaux qui serviront à l'élaboration de ce rapport. Il a recommandé également à la Commission d'envisager de simplifier considérablement le modèle de communication de données du système WIEWS une fois le troisième rapport terminé.

36. Le Groupe de travail a demandé que le deuxième Plan d'action mondial soit examiné à la lumière des conclusions du troisième rapport, et après la tenue de consultations régionales, et que les modifications jugées nécessaires y soient apportées aux fins de son examen par le Groupe de travail, puis par la Commission à sa douzième session ordinaire.

37. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter les donateurs à continuer de soutenir la FAO en apportant les ressources extrabudgétaires nécessaires à la mise au point de la version finale du troisième rapport et à sa publication, ainsi qu'à l'examen du deuxième Plan d'action mondial.

VIII. ACCÈS AUX RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

38. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: examen et perspectives*¹⁶ et a pris acte des documents d'information intitulés *Draft survey of access and benefit-sharing country measures accommodating distinctive features of genetic resources for food and agriculture and associated traditional knowledge*¹⁷ (Projet d'enquête sur les mesures

¹⁴ CGRFA/WG-PGR-10/21/4 CORR.1.

¹⁵ CGRFA/WG-PGR-10/21/4/Inf.1 (en anglais).

¹⁶ CGRFA/WG-PGR-10/21/5.

¹⁷ CGRFA/WG-PGR-10/21/5/Inf.2 (en anglais).

prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages qui tiennent compte des caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des connaissances traditionnelles qui s'y rapportent) et *Inputs by Members on access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture*¹⁸ (Contributions des membres sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent).

39. Le Groupe de travail a félicité la Commission pour ses travaux sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) et le partage des avantages qui en découlent et pour le rôle qu'elle joue s'agissant de mieux faire connaître les particularités des RGAA et de leurs sous-secteurs qui sont à prendre en considération dans ce domaine. Il a pris note des éléments nouveaux qui se sont fait jour au titre d'autres accords et instruments internationaux et a souligné la nécessité de veiller à ce que les travaux de la Commission ne fassent pas double emploi et soient en accord avec ceux menés dans les autres enceintes pertinentes.

40. Le Groupe de travail a estimé que le projet d'enquête constituait une compilation exhaustive des mesures existantes en matière d'accès et de partage des avantages tenant compte des caractéristiques propres aux RGAA. Il a noté que, d'après les informations tirées du projet d'enquête, les pays disposaient d'une large marge de manœuvre pour prendre en compte les caractéristiques propres aux RGAA dans leurs cadres relatifs à l'accès et au partage des avantages. Il a également noté, comme cela est mis en évidence dans le projet d'enquête, l'absence de recherches sur les incidences positives ou négatives que peuvent avoir les mesures en matière d'accès et de partage des avantages, telles qu'elles sont appliquées concrètement, sur la conservation et l'utilisation durable des RGAA et des connaissances traditionnelles qui s'y rapportent.

41. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander au Secrétariat d'élaborer, en vue de son examen par les groupes de travail et par la Commission, un document distinct, qui pourrait être annexé aux *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – avec notes explicatives* (Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages)¹⁹, dans lequel seraient recensés des exemples précis de mesures prises par les pays en matière d'accès et de partages des avantages qui tiennent compte des particularités des RGAA et/ou des connaissances traditionnelles y afférentes, y compris, éventuellement, de mesures portant sur l'«information de séquençage numérique» concernant les RGAA.

42. Le Groupe de travail a recommandé également à la Commission d'envisager, à un moment ou un autre, d'élaborer un rapport sur l'application concrète des mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages dans les différents sous-secteurs des RGAA, en vue de déterminer dans ces différents sous-secteurs les effets de ces mesures sur l'utilisation et la conservation des RGAA et des connaissances traditionnelles associées, ainsi que sur le partage juste et équitable des avantages en découlant. Ce rapport devrait être établi sur la base d'un questionnaire, qui aura été mis à l'essai au préalable et qui servira à recueillir des informations auprès des pays et des parties prenantes concernées. Le Groupe de travail a indiqué qu'il serait envisageable d'inclure, dans ce même questionnaire, des questions sur l'utilité des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures afférentes à l'accès et au partage des avantages pour les différents sous-secteurs des RGAA, dans le but de recenser et de corriger les lacunes et les faiblesses desdits Éléments.

¹⁸ CGRFA/WG-PGR-10/21/5/Inf.1 (en anglais).

¹⁹ FAO. 2019. *Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages: Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – avec notes explicatives*. Rome. 84 p. Publié sous licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/ca5088fr/ca5088fr.pdf>).

43. Le Groupe de travail a recommandé en outre à la Commission d'encourager la FAO, les réseaux régionaux et les partenariats à attirer l'attention sur les questions liées à l'accès et au partage des avantages et à renforcer la capacité à traiter ces questions, ainsi qu'à diffuser des informations sur les expériences acquises dans la mise en œuvre de mesures d'accès et de partage des avantages.

44. Le Groupe de travail a recommandé par ailleurs à la Commission de demander au Secrétariat d'étudier, en collaboration avec les secrétariats du Traité et de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les modalités qui permettraient de rassembler les informations pertinentes concernant le partage des avantages non monétaires, conformément à leurs mandats respectifs et aux cadres existants, et de présenter les résultats de cette étude, pour examen, aux groupes de travail et à la Commission.

45. Enfin, le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'envisager de mener des travaux visant à présenter des cas concrets où les savoirs traditionnels contribuent à la gestion durable des RPGAA.

IX. «INFORMATION DE SEQUENÇAGE NUMERIQUE» CONCERNANT LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

46. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: possibilités d'innovation, enjeux et implications*²⁰ et a étudié les applications actuelles et potentielles de l'«information de séquençage numérique» aux fins de la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, qui sont présentées dans le tableau 2 du document. Il a noté que certaines des applications recensées concernaient l'ensemble des sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) et pourraient donc être regroupées dans une section générale du tableau. Il a recommandé qu'une distinction soit faite dans le tableau entre les applications selon qu'elles portent sur la caractérisation, l'utilisation durable ou la conservation. Le Groupe de travail a par ailleurs noté qu'il serait encore possible pour les membres, à l'issue de la session, de communiquer par écrit des observations et des éléments d'information concernant le tableau 2 du document et a demandé au Secrétariat de revoir et de regrouper les données du tableau à la lumière des contributions reçues afin que la Commission puisse examiner le tableau remanié à sa prochaine session.

47. Notant que l'élaboration d'une définition convenue de façon multilatérale de l'«information de séquençage numérique» sera importante pour progresser sur cette question, le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'examiner les incidences observées des mesures ou approches nationales existantes en matière d'accès et de partage des avantages concernant l'«information de séquençage numérique» sur les activités de recherche-développement dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, afin que les groupes de travail et la Commission les examinent.

48. Le Groupe de travail a recommandé également qu'un atelier de travail intersessions soit organisé, en collaboration avec les secrétariats des instruments et organisations pertinents, afin de faire mieux connaître aux parties intéressées le rôle que joue l'«information de séquençage numérique» en matière de recherche-développement sur les ressources génétiques, ainsi que les difficultés qui se posent pour accéder à l'«information de séquençage numérique» et en tirer pleinement parti.

49. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'aider les pays à développer les capacités techniques, institutionnelles et humaines permettant d'utiliser l'«information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les activités de recherche-développement portant sur ces ressources.

²⁰ CGRFA/WG-PGR-10/21/6.

50. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de continuer de suivre les réflexions et avancées au sein d'autres instances en ce qui concerne l'«information de séquençage numérique».

X. RÔLE DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION À SES EFFETS

51. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²¹ et a pris note des documents d'information intitulés *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation*²² (Rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets) et *FAO activities on climate change*²³ (Activités de la FAO en matière de changement climatique).

52. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction l'étude exploratoire sur le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Il a pris note du fait que les membres pourraient, à l'issue de la session du Groupe de travail, communiquer par écrit des observations et des contributions en rapport avec l'étude. Par ailleurs, il a recommandé à la Commission de demander à la FAO de publier la version révisée de l'étude.

53. Le Groupe de travail a réservé un accueil favorable au projet d'axe de travail révisé relatif au changement climatique du Programme de travail pluriannuel, tel qu'il est présenté à l'*annexe I* du document portant la cote CGRFA/WG-PGR-10/21/7. Il a recommandé de prévoir l'examen des travaux relatifs au changement climatique et aux RGAA pour 2027 au lieu de 2029.

54. Le Groupe de travail a pris connaissance avec intérêt de l'enquête nationale sur le changement climatique et les RGAA, telle qu'elle figure à l'*annexe II* du document portant la cote CGRFA/WG-PGR-10/21/7. Le Groupe de travail a recommandé qu'une version plus courte de l'enquête, qui tienne compte des points communs et des différences entre les secteurs, soit élaborée puis incluse dans les futurs questionnaires, aux fins du suivi et de la mise en œuvre de plans d'action mondiaux sectoriels, et de l'établissement des prochains rapports sur l'état des RGAA dans le monde. Il a souligné qu'il fallait mettre le questionnaire à l'essai avant de le diffuser.

55. Le Groupe de travail a recommandé que l'on ajoute des questions relatives au climat dans les futurs questionnaires qui serviront au suivi de la mise en œuvre des plans d'action mondiaux sectoriels et à l'élaboration des prochains rapports sur l'état des RGAA dans le monde pour les différents secteurs, et a noté qu'il fallait réduire la charge de travail des pays en matière de communication d'informations en allégeant les procédures d'élaboration de rapports.

56. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de prier la FAO de développer les programmes de renforcement des capacités et de formation dans le domaine de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets sur le front des RGAA. Il a par ailleurs noté qu'il était nécessaire de mettre au point des directives propres à chaque secteur pour aider les parties prenantes à gérer les RGAA dans le contexte du changement climatique.

57. Le Groupe de travail a souligné qu'à l'avenir les travaux de la Commission en matière de changement climatique devaient s'appuyer sur les activités mises en œuvre actuellement dans le domaine des RGAA et compléter celles d'autres instruments et organisations, comme l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture²⁴.

²¹ CGRFA/WG-PGR-10/21/7.

²² CGRFA/WG-PGR-10/21/7/Inf.1 (en anglais).

²³ CGRFA/WG-PGR-10/21/7/Inf.2 (en anglais).

²⁴ <http://www.fao.org/koronivia/fr/>.

58. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'examiner les *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*²⁵ et de proposer les modifications qu'elle jugera nécessaires, pour examen par les groupes de travail et la Commission.

59. Le Groupe de travail a aussi recommandé à la Commission de continuer à se concentrer sur les RGAA dans ses travaux futurs sur le changement climatique.

XI. EXAMEN DES TRAVAUX SUR LES BIOTECHNOLOGIES POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

60. Le Groupe de travail a réservé un accueil favorable au document intitulé *Examen des travaux sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²⁶ et a pris note du document d'information intitulé *Recent developments in biotechnologies relevant to the characterization, sustainable use and conservation of genetic resources for food and agriculture*²⁷ (évolutions récentes des biotechnologies utiles à la caractérisation, la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture).

61. Le Groupe de travail a souligné que les biotechnologies, comme d'autres innovations et approches de production telles que l'agroécologie ou l'agriculture biologique, sont essentielles à la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que d'autres ODD. Il a rappelé que, dans le domaine de la sélection végétale, les biotechnologies pouvaient permettre d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des intrants, d'augmenter les rendements et d'augmenter la résistance aux facteurs de stress biotiques et abiotiques.

62. Le Groupe de travail a rappelé que de nombreuses technologies dites «simples» ou «traditionnelles», telles que la culture tissulaire, la micropropagation ou le clonage, continuent de jouer un rôle important, et que les technologies génomiques «modernes» dépendent des phénotypes, de la façon dont la sélection est organisée et des infrastructures y relatives. Il a noté que les systèmes d'éducation nationaux et les activités de renforcement des capacités devraient couvrir toutes les biotechnologies pertinentes, le cas échéant. Il a noté en outre que les pays pouvaient appliquer un large éventail de biotechnologies pour une variété de méthodes et de systèmes de production, et que les biotechnologies pouvaient être appelées à revêtir une grande importance pour ce qui est de faciliter l'atténuation du changement climatique ou de favoriser l'adaptation à ses effets.

63. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de renforcer les capacités nationales et régionales des pays en développement à mettre au point et à appliquer des biotechnologies utiles pour la caractérisation, l'utilisation durable et la conservation des RGAA, en tenant compte des avantages et des risques, des lois et réglementations nationales et régionales et des instruments internationaux pertinents, y compris en matière d'évaluation des risques.

64. Le Groupe de travail a recommandé par ailleurs à la Commission de demander à la FAO d'assurer la collecte et la diffusion régulières d'informations factuelles et actualisées sur le rôle des biotechnologies au service de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation durable des RGAA et sur les infrastructures et les capacités requises pour appliquer ces biotechnologies, en utilisant à cet effet les bases de données, les réseaux et les bulletins d'informations existants. Il a noté également qu'il était nécessaire d'étudier des mécanismes en vue d'une coopération future avec les organisations internationales compétentes, notamment pour stimuler la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire et promouvoir les biotechnologies adaptées à la

²⁵ FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*. Rome. (Également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>).

²⁶ CGRFA/WG-PGR-10/21/8.

²⁷ CGRFA/WG-PGR-10/21/8/Inf.1 (en anglais).

caractérisation, l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

XII. ORGANISATION DES FUTURES ACTIVITÉS INTERSESSIONS DE LA COMMISSION – SOLUTIONS POSSIBLES

65. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Organisation des futures activités intersessions de la Commission – solutions possibles*²⁸. Il s'est félicité des progrès réalisés dans le cadre des travaux intersessions menés par la Commission en application de son mandat élargi, sur la base des contributions de ses organes subsidiaires, de son Bureau et des points focaux et coordonnateurs nationaux, ainsi que des contributions de ses membres.

66. Il a souligné qu'il fallait aborder de façon cohérente, intégrée et homogène les questions de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés et de rationaliser les travaux des groupes de travail de la Commission sur les questions intersectorielles pour renforcer l'efficacité, la coordination et la communication entre ces derniers et entre les points focaux nationaux et les coordonnateurs nationaux.

67. Le Groupe de travail a donné des orientations sur l'organisation future des activités intersessions de la Commission. Il a recommandé à la Commission de prendre en compte, lors de ses délibérations sur la réorganisation des activités intersessions, le fait que les pays et le Secrétariat ne disposent que de ressources limitées.

68. Le Groupe de travail a examiné les avantages et les inconvénients des différentes solutions proposées en ce qui concerne la réorganisation des organes subsidiaires de la Commission. Il a recommandé que les solutions soient analysées et débattues plus en profondeur avant qu'une décision ne soit prise. Le Groupe de travail n'a pas exprimé de préférence pour une option en particulier et a recommandé que d'autres solutions soient présentées à la Commission et étoffées avec le concours du Bureau.

69. Le Groupe de travail s'est félicité de l'initiative visant à harmoniser les principales tâches effectuées par les points focaux et les coordonnateurs nationaux, tout en notant que leur réalisation dépendrait des priorités et des capacités nationales. Il a souligné que la tâche principale des points focaux et des coordonnateurs nationaux était d'assurer la communication entre la Commission et les pays, et qu'ils pouvaient déléguer des tâches précises à des équipes de pays.

70. Le Groupe de travail s'est félicité de la possibilité d'organiser de manière informelle, en ligne ou selon des modalités hybrides, des webinaires, des consultations et des ateliers régionaux destinés aux points focaux et aux coordonnateurs nationaux, en tenant compte du principe d'inclusion.

XIII. COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

71. Le Groupe de travail a pris note du document intitulé *Coopération avec des organisations et instruments internationaux*²⁹. Il a remercié le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, la Fédération internationale des semences, le Traité et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales d'avoir rendu compte de leurs récentes activités en matière de conservation et d'utilisation durable des RPGAA³⁰. Le Groupe de travail a rappelé qu'il importait de renforcer les synergies et la collaboration entre la Commission et ses organisations partenaires.

72. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de continuer de recevoir des rapports d'organisations et d'instruments compétents, qui puissent faciliter ses travaux sur les RPGAA. Il a invité des organisations telles que la CDB et les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale à rendre compte régulièrement de leurs activités relatives à la conservation et à l'utilisation des RPGAA.

²⁸ CGRFA/WG-PGR-10/21/9.

²⁹ CGRFA/WG-PGR-10/21/10.

³⁰ CGRFA/WG-PGR-10/21/10/Inf.1 (en anglais).

XIV. DÉCLARATIONS DE CLÔTURE

73. M. Dan Leskien, Fonctionnaire principal chargé de liaison au Secrétariat de la Commission, a félicité le Groupe de travail pour ses débats intenses et fructueux, fondés sur la collaboration et la collégialité. Il a souligné que les rapports sur l'état des ressources dans le monde étaient des publications phares pour la Commission et revêtaient une grande importance pour la FAO. Il a également noté que le travail de communication de données qui y est associé pesait lourd sur les points focaux nationaux et les a remerciés pour leurs efforts et leur engagement. Il a ensuite tenu à rappeler que le système WIEWS était un exemple des grandes réalisations accomplies par la Commission et ses groupes de travail et constituait un apport essentiel au programme mondial de développement durable. Pour terminer, il a remercié les gouvernements de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, de la Norvège et de la Suisse pour leur soutien continu.

74. Le Président a remercié tous les délégués et le rapporteur pour leurs contributions au bon déroulement de la session et a fait observer que le Groupe de travail avait d'importantes réalisations à son actif. Pour conclure, il a dit attendre avec intérêt les échanges futurs avec la Commission et tous les participants à la réunion.

ANNEXE A**ORDRE DU JOUR DE LA DIXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

1. Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 3.1 Conservation *in situ* et gestion à l'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 3.2 Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
4. Situation et tendances en matière de politiques sur les semences
5. Préparation du *troisième Rapport sur L'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
6. Accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant
7. Informations séquentielles numériques concernant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
8. Rôle des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets
9. Examen des travaux sur les biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
10. Organisation des futures activités intersessions de la Commission – Solutions possibles
11. Rapports des organisations internationales et instruments internationaux
12. Questions diverses
13. Adoption du rapport

ANNEXE B

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENTS

Ordre du jour provisoire	CGRFA/WG-PGR-10/21/1
Ordre du jour annoté et calendrier provisoires	CGRFA/WG-PGR-10/21/1 Add.1 Rev.1
Statutes of the Intergovernmental Technical Working Group on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture, and Members Elected by the Seventeenth Regular Session of the Commission	CGRFA/WG-PGR-10/21/1/Inf.1
Liste des documents	CGRFA/WG-PGR-10/21/1/Inf.2 Rev.1
Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/2
Strengthening cooperation among global information systems on plant genetic resources for food and agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/2/Inf.1
Vers un cadre mondial pour la conservation <i>in situ</i> et la gestion à l'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/2.1
Draft Report of the First International Multi-stakeholder Symposium on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/2.1/Inf.1
Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/2.2
Draft Practical Guides for the Application of the Genebank Standards	CGRFA/WG-PGR-10/21/2.2/Inf.1
Effets des politiques, législations et réglementations relatives aux semences	CGRFA/WG-PGR-10/21/3
Impact of implementation of seed legislation on diversity of plant genetic resources for food and agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/3/Inf.1
Préparation du troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde	CGRFA/WG-PGR-10/21/4

Préparation des rapports nationaux pour le troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde	CGRFA/WG-PGR-10/21/4/Inf.1
Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: examen et perspectives	CGRFA/WG-PGR-10/21/5
Inputs by Members on access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/5/Inf.1
Draft survey of access and benefit-sharing country measures accommodating the distinctive features of genetic resources for food and agriculture and associated traditional knowledge	CGRFA/WG-PGR-10/21/5/Inf.2
«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: possibilités d'innovation, enjeux et implications	CGRFA/WG-PGR-10/21/6
Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/7
The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation	CGRFA/WG-PGR-10/21/7/Inf.1
FAO activities on climate change	CGRFA/WG-PGR-10/21/7/Inf.2
Examen des travaux sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/8
Recent developments in biotechnologies relevant to the characterization, sustainable use and conservation of genetic resources for food and agriculture	CGRFA/WG-PGR-10/21/8/Inf.1
Organisation des futures activités intersessions de la Commission – solutions possibles	CGRFA/WG-PGR-10/21/9
Coopération avec des organisations et instruments internationaux	CGRFA/WG-PGR-10/21/10
Submissions from international organizations and instruments	CGRFA/WG-PGR-10/21/10/Inf.1

ANNEXE C

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE ÉLUS PAR LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
À SA DIX-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE**

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Algérie Cameroun Érythrée Sénégal Zambie <i>Premier suppléant:</i> Malawi <i>Deuxième suppléant:</i> Maroc
Asie (5)	Bangladesh Inde Indonésie Japon Thaïlande <i>Premier suppléant:</i> Malaisie <i>Deuxième suppléant:</i> Bhoutan
Europe (5)	Fédération de Russie France Géorgie Pays-Bas Suisse <i>Premier suppléant:</i> Bosnie-Herzégovine <i>Deuxième suppléant:</i> Suède
Amérique latine et Caraïbes (5)	Brésil Chili Équateur Jamaïque Pérou <i>Premier suppléant:</i> Costa Rica <i>Deuxième suppléant:</i> Cuba
Proche-Orient (3)	Égypte Koweït Soudan Yémen <i>Premier suppléant:</i> Arabie saoudite <i>Second suppléant:</i> Émirats arabes unis
Amérique du Nord (2)	Canada États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (2)	Îles Cook Samoa <i>Premier suppléant:</i> Tonga <i>Deuxième suppléant:</i> Fidji